

REALISATION D'OUVRAGES PAYSAGERS METTANT EN ŒUVRE L'EAU



Titre CQP délivré par la CPNE

Lieu:

CFA-CFC ISVT

72, av de Vals 43750 Vals près le Puy
isvt.cfa@orange.fr

04 71 02 10 81

www.isvt.fr

Date:

Du 21 mars au 6 mai 2022

Durée:

* Entre 70h et 105h

(selon positionnement)

* +2 semaines de stage en milieu
professionnel

Coût:

* 15€/heure

* Prise en charge OCAPIAT

* Financement possible par CPF

* Financement par OPCO du bénéficiaire

Public visé:

Chef d'entreprise, salarié du paysage

Mise à jour le 18/04/2021

Objectifs

- Réaliser le fond de forme selon l'objet de réalisation
- Réaliser la pose et le maintien des bâches et des liners
- Réaliser la maçonnerie en toute sécurité
- Mettre en place un réservoir ou conteneurs lestés en toute sécurité
- Mettre en place les réseaux adaptés au chantier en respectant les normes en vigueur : VDR et systèmes de protection des réseaux en extérieur

Contenu

- Analyser les conditions de réalisation de la construction pour utiliser les équipements adaptés
- S'organiser pour effectuer les différentes étapes de construction d'ouvrages mettant en œuvre l'eau dans le respect du planning de travail
- Réaliser le fond de forme
- Construire l'ouvrage paysagers mettant en œuvre l'eau dans le respect des règles de construction en vigueur
- Réaliser l'installation de périphériques
- Vérifier la conformité de la réalisation au regard du cahier des charges

Modalités pédagogiques

- Retour d'expériences vécues en entreprise
- Précision sur les conditions d'évaluation
- Préparation de chaque temps fort de la formation par des apports théoriques et des travaux dirigés
- Mise en œuvre sur un chantier contractualisé avec l'établissement ou des collectivités locales
- Préparation de la mise en application en entreprise

Modalités d'évaluation

- Pratique explicite
- Validation en situation professionnelle en entreprise

Bloc n° 5

C.Q.P (CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE)
Ouvrier(ère) en construction d'ouvrages paysagers